

Stratégie d'entreprise

Le modèle SWOT

Ce cours vous est proposé par Denis Chabault, Maître de Conférences HDR – enseignant chercheur en Sciences de Gestion au sein de l'Université Paris Saclay et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Activités

Attention : ceci est la version corrigée de l'activité.

Quiz

- 1. Seul le dirigeant d'entreprise doit réaliser un modèle SWOT.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 2. La matrice TOWS est le complément au modèle SWOT.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 3. Le charisme du dirigeant est une menace.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 4. L'arrivée d'un nouveau concurrent est une faiblesse.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 5. L'augmentation du coût des matières premières est une menace.**
 - a. Vrai
 - b. Faux

Exercice

Consigne

Glissez, déposez les mots correspondant aux 4 dimensions du modèle SWOT (forces, faiblesses, menaces opportunités) :

Arrivée de nouveaux concurrents / Dirigeant charismatique / Manque d'expérience / Faillite d'un concurrent principal / Main d'œuvre qualifiée / Guerre Russie Ukraine / Forte notoriété / Processus de production non efficient / Subventions gouvernementales sur les produits de l'entreprise / Augmentation du coût des matières premières / Portefeuille produit diversifié / Produits obsolètes.

Correction

Strengths (forces)	Weaknesses (faiblesses)
Dirigeant charismatique	Manque d'expérience
Forte notoriété	Produits obsolètes
Usine de production	Processus de production non efficient
Portefeuille produit diversifié	-
Main d'œuvre qualifiée	-
Opportunities (opportunités)	Threats (menaces)
Faillite d'un concurrent principal	Arrivée de nouveaux concurrents
Subventions gouvernementales sur les produits de l'entreprise	Augmentation du coût des matières premières
-	Guerre Russie - Ukraine

Références

Comment citer ce cours ?

Stratégie d'entreprise, Denis Chabault, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.